

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 37.000 Euros

Siège social 137, rue du Palais Galien (33000) Bordeaux
535 010 276 RCS BORDEAUX

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 16 FEV. 2012

113367

sous le N° 3160.....

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 21 DECEMBRE 2011**

Le vingt et un décembre deux mille onze,

VINCI Concessions, Société par Actions Simplifiée au capital de 4 306 925 672 Euros, dont le siège social est à Rueil-Malmaison (92500), 9, place de l'Europe, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 410 001 952, représentée par Monsieur Louis Roch BURGARD, Directeur Général Délégué,

VINCI Construction France, Société par Actions Simplifiée au capital de 127 510 500 Euros, dont le siège social est à Nanterre (92000), 61, Avenue Jules Quentin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 380 448 944, représentée par Monsieur Gérard BIENFAIT, Président,

FAYAT, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 000 Euros, dont le siège social est à Bordeaux (33000), 137, rue du Palais Galien, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 595 750 589, représentée par Monsieur Laurent FAYAT, Directeur Général,

Seuls associés de la société Stade Bordeaux Atlantique SAS,

Après avoir pris connaissance

(i) de l'ordre du jour proposé par le Président et ci-après reproduit

- Démission de Monsieur Fadi SELWAN de ses fonctions de membre titulaire du Comité de Surveillance,
- Nomination de nouveaux membres titulaires et suppléants du Comité de Surveillance,
- Modification de la durée du premier exercice social,
- Pouvoirs pour les formalités légales.

(ii) des documents suivants

- Rapport du Président,
- Texte du projet des décisions,
- Statuts de la Société.

Etant précisé que la société Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes, a régulièrement été informée du projet de ces décisions.

Ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

*Constatation de la démission de Monsieur Fadi SELWAN, membre titulaire du Comité de Surveillance ,
Nomination de nouveaux membres titulaires et suppléants du Comité de Surveillance.*

La collectivité des associés prend acte de la démission de Monsieur Fadi SELWAN de ses fonctions de membre titulaire du Comité de Surveillance de la Société, avec effet ce jour

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, la collectivité des associés nomme ci-après, pour trois années, à compter de ce jour

en qualité de membres titulaires et suppléants du Comité de Surveillance, sur proposition de FAYAT SAS

- Monsieur Laurent FAYAT, suppléé par Monsieur Frédéric MARTEL,
- Monsieur Emmanuel CLERC, suppléé par Madame Maryse BLANCH LANAO,

Monsieur Benjamin CLOT étant nommé en qualité de suppléant de Monsieur Philippe SERAIN, Membre titulaire déjà nommé.

en qualité de membres titulaires et suppléants du Comité de Surveillance, sur proposition de VINCI Concessions SAS

- Monsieur Gilles BREEM, suppléé par Monsieur Olivier MATHIEU,
- Monsieur Damien RAJOT, suppléé par Monsieur Lorenzo REBEL,
- Monsieur Hervé de CASANOVE, suppléé par Monsieur Fadi SELWAN.

DEUXIEME RESOLUTION

Modification de la durée du premier exercice social.

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de modifier la date de clôture du premier exercice social et de la fixer au 31 décembre 2012. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de SEIZE (16) mois.

En conséquence, la seconde phrase de l'article 14 – « EXERCICE SOCIAL » des statuts est modifiée comme suit

« ARTICLE 14 – EXERCICE SOCIAL

Par exception, le premier exercice débutera à la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et sera clos le 31 décembre 2012. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôts, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte unanime a été signé par tous les associés.

VINCI Concessions SAS



Louis-Roch BURGARD
Directeur Général Délégué

VINCI Construction France SAS



Gérard BIENFAIT
Président

FAYAT SAS



Laurent FAYAT
Président